

Rencontre publique Présentation des scenarii de l'étude urbaine du Cœur de ville



Participant.es: 60

Lieu: Le Petit Robespierre

Intervenant.es:

Ville d'Ivry-sur-Seine :

- Elu.es :
- Philippe Bouyssou, Maire d'Ivry-sur-Seine
- Fabienne Oudart, Adjointe déléguée au quartier centre-ville
- Romain Marchand, 1er Adjoint Aménagement de la ville
- Atef Rhouma, Adjoint délégué au Commerce, artisanat et marchés activité économique et emploi - économie sociale et solidaire.
- Lydie Raër, Conseillère municipale

Groupement concepteur de l'Etude Urbaine participative du centre-ville :

- Tectône (architecte-urbaniste) :
- Pascal Chombart de Lauwe
- Nolwenn Auneau
- Etienne Chevreul
- Wagon-Landscaping (paysagiste) :
- Camille Bourgeois
- François Vadepied
- Soletdev (programmiste) :
- Sacha Lorand
- Guilhem Bousquet

Animation et compte-rendu des échanges :

- Traitclair (AMO concertation) :
- Romain Moreau
- Camille Bruyant

Mots des élu-es

Le Maire a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à tou.tes les participant.es. Le Maire a rappelé que cet échange n'a pas pour but le vote d'un scénario préférentiel favori mais de recueillir les réactions sur des hypothèses de travail soumises à la concertation. Cette dernière se poursuit également sur la plateforme lvry & Moi permettant d'ouvrir le débat à toute la ville. Le Maire a notifié que le prochain numéro d'lvry ma Ville, publié début juin, sera consacré à ce projet dans le but de populariser les échanges sur le sujet.

Romain Moreau rappelle ensuite les grandes intentions du projet liées aux enjeux climatiques dans le quartier : conforter son identité de centre-ville, son attractivité et son cadre de vie pour les habitant.es en prenant en compte les enjeux climatiques. Il a ensuite rappelé le principe d'organisation de la soirée. Cette dernière se décompose en deux temps. Un temps de présentation du plan guide et des intentions par le groupement puis un temps d'échange autour de 3 pôles de discussion concernant l'ilot hôtel de ville, le centre Jeanne Hachette-Marat-Voltaire et le périmètre élargi du centre-ville. Il a aussi rappelé le calendrier d'étude, la phase diagnostic est terminée et nous entrons maintenant dans la phase de proposition à l'aide d'options soumises à avis afin d'aboutir à un scénario de synthèse qui guidera le projet.

Romain Moreau rappelle ensuite que l'étude est concertée depuis le début avec la création d'un jury citoyen qui a développé un cahier d'usages remis au groupement mais aussi l'organisation d'ateliers, de balades urbaines et de concertation avec les enfants permettant une plus grande inclusivité dans la conception de ce projet.

Mots du groupement

Pascal Chombart de Lauwe prend la parole pour notifier le patrimoine historique de ce centre-ville et son caractère emblématique au cœur de la ville. L'objectif dans le travail du groupement est d'identifier les qualités de ces espaces et de les faire évoluer en prenant compte des nouveaux enjeux sociaux et environnementaux. Outre le patrimoine social et architectural II rappelle l'importance de redonner un rôle au piéton au sein d'un centre-ville plus apaisé et de donner la juste place aux espaces végétalisés. Il faut prendre en compte les qualités des espaces et s'interroger sur leur évolution. Ce patrimoine est aussi social, le projet doit inclure la problématique d'accueil de nouvelles et nouveaux habitant.es.

Nolwenn Auneau, Camille Bourgeois et Sacha Lorand présentent ensuite les orientations du plan guide et les grandes intentions du projet. Dans ce sens, ils abordent les sujets de la circulation et du cœur de ville émanant du diagnostic préalable. Ils rappellent également l'objectif de mise en valeur de l'identité du centre-ville. Ils présentent finalement les intentions programmatiques dans le but de renforcer l'attractivité du périmètre.

Ces mots d'introduction se terminent par l'invitation des participant.es à se répartir autour des tables de discussion.



Synthèse des 3 pôles

llot Hôtel de Ville :

Pascal Chombart de Lauwe introduit cette synthèse en remerciant l'ensemble des participant.es. Il rappelle que l'objectif de ce temps de concertation n'est pas de choisir un scénario mais bien d'échanger ensemble autour de propositions. Plusieurs sujets ont fait débat durant cet échange.

Il est important de rappeler que la proportion de surface bâtie n'est pas arrêtée, le nombre actuel de 35 000 m² (surface habitable créée) peut potentiellement être revu à la baisse ou à la hausse. L'amélioration du confort du piéton et la vie en commun en apaisant les voiries et en développant les mobilités douces a trouvé consensus. Cependant, l'encadrement du parvis fait débat concernant la nécessité de construction sur le parvis de l'hôtel de ville et sur le parking des communaux. Il y a eu débat également sur l'idée de construire sur une partie du square Coutant. Selon l'équipe de maîtrise d'œuvre, ce square présente aujourd'hui moins un intérêt sur le plan des arbres que du lien social. L'interrogation se porte alors sur la capacité de retrouver ce genre d'espace entre les différentes zones bâties futures.

Certain.es participant.es ont demandé un scénario dans lequel il n'y aurait pas de constructions du tout. Cela ne semble pas envisageable du point de vue de la capacité de la Ville à financer les projets de requalification sur l'espace public et d'autres projets notamment sur le secteur Jeanne Hachette-Gosnat-Marat-Voltaire.

Les Architectes des Bâtiments de France (ABF) n'ont pas émis de directives particulières sur cette zone, et selon beaucoup d'autres exemples, certains bâtiments historiques sont maintenant entourés d'autres bâtiments. De cette information, la réflexion se porte sur la création d'une zone apaisée en faveur du renforcement d'un lien social fort avec des bâtiments aux rez-de-chaussée dynamisés par la présence de commerces, des espaces de convivialité et de co-visibilité permettant aux enfants de profiter des espaces extérieurs sécurisés.

Ensemble Jeanne Hachette Marat Voltaire:

Notwenn Auneau remercie les participant es pour la qualité des échanges, et des débats. Cet échange a pu mettre en exergue différents points de consensus. Premièrement, à la sortie du métro la question suivante se pose quelle est l'image que l'on veut faire passer de la ville ? Dans ce sens, il serait par exemple intéressant de réactiver l'ancien fleuriste pour en faire un espace d'expression artistique, limiter la circulation en dessous

du pont Marat mais aussi rendre plus accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes les arcades du pont et l'avenue Gosnat. Ce projet de valorisation pourrait être à envisagé à court terme.

Concernant le passage Voltaire, deux options ont été discutées. La première, en faveur de son ouverture offrant une meilleure visibilité au profit du mieux vivre sur la place Voltaire. La seconde envisage la fermeture du passage, le laissant traversant de la place à l'avenue Gosnat, en faveur d'autres usages. Pour la place intérieure des deux ronds, sa requalification est nécessaire. Cela peut passer par la revalorisation de ses entrées sur rues ou sa fermeture pour développer d'autres usages à l'intérieur. Le pont Lénine a une portée patrimoniale et a toute sa place dans le centre-ville. Le questionnement se porte sur la façon de le faire muter à long terme en prenant en compte le changement des usages piétions et voitures du secteur. A court terme, le questionnement se porte sur sa transparence et le développement d'activités en son cœur.

Sacha Lorand complète cette synthèse en rappelant l'importance de la mise en relation des choix qui se font sur ce secteur entre les rez-de-chaussée et les étages. La complexité de ses cheminements et de ses cellules nécessite une réflexion à long terme du projet prenant en compte l'impact de la décision prise pour le pont Lénine sur le reste du bâti. Il est donc nécessaire de mettre en débat ce patrimoine pour s'adapter aux

évolutions et réfléchir à la manière dont on chemine et crée un espace sécurisé, notamment pour les enfants.

Périmètre élargi :

Camille Bourgeois rappelle encore que cet échange n'avait pas pour but de choisir un scénario. Il n'y a pas réellement eu de consensus sur ce périmètre mais beaucoup de thématiques ont pu être mises en discussion.

Le végétal a été l'objet de beaucoup d'échanges, et particulièrement sur sa présence sur les toits ou sur les façades. Les espaces verts ne sont pas assez accessibles alors qu'ils sont des lieux pouvant accueillir beaucoup d'usages, leur gestion est donc à revoir. Le maillage piéton et routier doit porter une réflexion dans le but d'apaiser le cœur de ville et de le requalifier au profit d'autres usages. Il faut donc porter une intention particulière sur le report modal et entre autres, le développement des transports en commun en faveur

d'une réduction de la voiture. Les squares sont aussi importants, à l'image du square Robespierre, pour l'épanouissement des enfants.

A long terme, ce secteur doit être dynamisé par la présence de commerces et de création d'espaces sécurisés pouvant facilitant ses usages par les enfants comme dans le square Robespierre. Par exemple, la place du RER a été mentionnée comme étant une place agréable sur laquelle les cheminements piétons ont besoin d'être complétement transformés. Le square Coutant quant à lui a un statut social intéressant et pourrait contribuer positivement à l'apaisement du secteur. La conservation des arbres est importante et densifier la végétation dans le centre-ville ne semble pas nécessaire car elle convient comme elle est actuellement. Les différents sujets de débats se sont menés sur fond de réflexion autour de la future caractérisation et identité du centre.

Guilhem Bousquet a complété la synthèse en spécifiant que l'école Casanova et l'avenue du même nom devaient être intégrés en continuité avec le réseau de parcs et dans le but d'apaiser le secteur. Un doute général sur le besoin de « centrification » et de nouvelles constructions s'est fait ressentir.



Temps d'échange

À la demande de plusieurs participant.es, Romain Moreau a ensuite ouvert un temps de plénière pour recueillir les remarques.

Participant: « La zone Jeanne-Hachette-Marat-Voltaire est un patrimoine historique, il est donc nécessaire d'y toucher avec précautions. Il serait intéressant de lancer une procédure de mise en place d'une protection au titre des sites patrimoniaux remarquables (SPR) sur ce site précieux. Pour cela, l'avis des ABF pourrait être demandé afin de lancer une étude approfondie pour définir la valeur du centre-ville. La protection du parc Dumesnil doit aussi être prise en compte, c'est aujourd'hui un espace privé et un terrain constructible sur le PLU. Il faudrait le protéger et l'inscrire au PLU pour ne pas le faire muter. »

Complément de réponse apportée par la ville après la rencontre : la parcelle privée Dumesnil (angle Gaston-Cornavin/Marcel-Hartmann) est classée en Secteur d'intérêt Paysager (SIP). Seul 5% de la surface peut être construite. Cette parcelle est clairement identifiée par la ville pour sa richesse en biodiversité (PLU de 2013).

« Le projet pour le centre-ville pourrait être faire l'objet d'un concours international d'architecture. On pourrait aussi envisager de l'inscrire au patrimoine mondial de l'UNESCO. Jean Renaudie est un architecte reconnu qui a gagné plusieurs grands prix d'architectures. »

Participante: « Le centre-ville est un trésor mal aimé et le programme de revalorisation n'est pas à la hauteur du patrimoine. Plus de visites dans le secteur devraient être organisées pour sensibiliser les riverain-es au centre-ville. Un effort sur l'éducation à l'architecture accessible à tous et fréquente pourrait être fourni afin de faire aimer le centre-ville. »

Réponse de Fabienne Oudart : Depuis longtemps, la ville organise des parcours culturels pour d'autres sujets et depuis cette année, il y a des parcours sur l'architecture organisés avec les enfants. Il y aussi des associations qui travaillent au partage du patrimoine du centre-ville. En tant qu'élu es, nous aimons cette architecture et avons envie de la partager et sommes très volontaristes.

Nous sommes aussi dans l'attente de l'intégration de la sensibilisation à l'architecture dans les programmes de l'éducation nationale.

Participant : « Il est regrettable que l'on ne voie plus la beauté architecturale de ces espaces du fait qu'ils soient mal entretenus et dégradés. Les travaux de réparation et entretiens iraient dans le sens d'un changement de regard porté sur le centre-ville.

Il faudrait aussi changer la photo de couverture du journal municipal lvry ma Ville avec une photo plus réaliste des dégradations de l'espace. »

Participant : « Ivry est une ancienne ville industrielle et il est dommage d'avoir vu beaucoup de pavillons ouvriers rasés et qu'avec cela, l'histoire de la ville soit effacée. Il serait intéressant de prendre en compte ces aspérités et spécificités de ce passé dans le développement du projet. »

Réponse de Monsieur le Maire : La volonté générale est de protéger le patrimoine. Dans le secteur lvry Confluences, la totalité des pavillons de l'ancienne zone industrielle a été conservée et rénovée et une partie d'entre eux requalifiés en logements sociaux. Pour le centre-ville, les hypothèses ne sont pas centrées sur la destruction, excepté pour le bâtiment de l'ancienne caserne des pompiers pour lequel la question se pose encore. Nous avons demandé que le front bâti de la rue Raspail soit conservé. La ville d'Ivry a essuyé des échecs en n'allant pas au bout de ses projets. Aujourd'hui, l'objectif est de porter un projet avec une orientation soutenable. Concernant la destruction du pont Lénine, il

s'agit d'une hypothèse très forte mais poser une hypothèse c'est ouvrir la discussion.

L'objectif dans ce projet est la sortie du blocage dans laquelle on se trouve depuis 15 ans. Il est nécessaire de faire évoluer la situation dans le centre de Jeanne Hachette-Marat-Voltaire victime d'une désaffection très forte de ses riverain.es.

L'ilot hôtel de ville peut accueillir des constructions pour une meilleure qualité d'usages et financer le projet de requalification Jeanne Hachette: Les commerces ont besoin d'être requalifiés pour dynamiser cette zone.

Participant : « Ce projet porte deux orientations contrintuitives. L'idée est de remplacer des arbres déjá existants par du bâti et de planter des nouveaux arbres ailleurs, l'inquiétude se porte sur le nombre d'arbres perdus. Aussi il est surprenant de voir que la dynamisation du centre commercial passe par l'implantation de bureaux administratifs qui ne seront pas occupés très tard dans la soirée. Il serait intéressant de réfléchir à d'autres usages collectifs en incluant un volet de privatisation permettant d'apporter de l'argent. »

Participante : « La circulation dans le centre n'est pas agréable du fait de la saleté. Le dynamisme n'est clairement pas porté par les locaux publics. On pourrait réfléchir à des locaux collectifs ou d'un lieu pour les étudiant.es. »

Réponse du groupement : Les arbres en bonne santé vont être préservés. Les commerçant.es ont déjà été rencontré.es et le seront encore au même titre que toutes les actrices et tous les acteurs contribuant à la vie du centre-ville.

Conclusion

Romain Moreau invite les participant.es à un temps convivial pour continuer les échanges.

